



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : communistes-hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

23/11/2020

Retrait des USA du traité Ciel ouvert :

un marqueur de l'évolution du rapport des forces au sein de l'impérialisme

Rappelons que le « *traité ciel ouvert* » qui a été ratifié par 34 États, met en place un programme de vols de surveillance non armés sur la totalité du territoire des États participants au traité. Il vise à renforcer la compréhension et la confiance mutuelle en donnant à tous ses participants, quelle que soit leur taille, un rôle direct dans la collecte d'informations au sujet des forces militaires et des activités qui y sont liées. « *Ciel ouvert* » est l'un des efforts de plus grande portée au niveau international pour promouvoir l'ouverture et la transparence dans ce domaine. Les USA avaient annoncé leur retrait le 22 mai 2020. Ce n'est pas le seul traité dont se désengage les USA. Il y a aussi le programme nucléaire iranien, dénoncé en 2018, et le traité sur les missiles terrestres de moyenne portée, abandonné en 2019.

Plusieurs pays européens, dont la France, l'Allemagne, la Belgique et l'Espagne, ont regretté cette décision tout en disant partager les préoccupations américaines « *relatives à la mise en œuvre des dispositions du traité par la Fédération de Russie* ». De son côté, la Fédération de Russie s'est exprimée par la voix de son ministre des affaires étrangères qui a déclaré en substance : « *Washington est passé à l'action. Ni la sécurité européenne, ni celle des États-Unis et de leurs alliés n'en sortent gagnantes. Maintenant, nombreux sont ceux qui s'interrogent en Occident sur l'éventuelle réaction russe. La réponse est simple. Nous avons précédemment souligné à plusieurs reprises que toutes les possibilités étaient ouvertes pour nous. Nous suivons de près et analysons la correspondance entre les propos des autres participants du traité et leurs actes. Nous allons ainsi prendre des décisions concordantes en fonction des intérêts sécuritaires de la Russie* ».

Le retrait des USA de nombreux traités et d'organisations internationales, comme récemment de l'OMS, mais aussi de « *l'accord de Paris* » sur le climat, du « *Partenariat transatlantique original* », du « *Plan d'action global conjoint JCPOA* »... Tout cela n'est pas fortuit mais résulte d'un rapport des forces international qui évolue en sa défaveur, d'une stratégie lui permettant d'avoir les mains libres aussi bien avec ses adversaires qu'avec ses alliés. On le voit avec le traitement qu'il réserve à l'OTAN dont il entend rester le seul maître à bord. Cette « *émancipation* » du droit international péniblement issu de la guerre froide et d'un rapport de force qu'avait pu imposer l'URSS, est résumé par le slogan « *America first* ». Ce slogan est décliné aussi bien par les partis Démocrates et Républicains. Au fond, il traduit le déclin des USA et le fait qu'il ne peut plus imposer un leadership global sur le monde. A contrario, la Chine et la Russie, et surtout la Chine ont un besoin impérieux de « *droit international* » pour légitimer une montée en puissance et assurer, comme acteurs stratégiques autonomes, leur influence grandissante. De ce point de vue, par exemple, la Chine ne cesse de proclamer son attachement au libre-échange comme une condition essentielle du développement de l'économie mondiale...et tout particulièrement de la sienne. Le dernier exemple en date, celui de son rôle dans la signature du traité de libre-échange qui couvre une grande partie de l'Asie et de la zone pacifique
(<https://www.sitecommunistes.org/index.php/monde/asia/1152-asia-une-nouvelle-union-de-libre-echange-capitaliste>).

Il est donc clair que l'attitude des USA n'a rien de conjoncturel et ne résulte pas du « *caprice* » d'un président, mais dénote, dans l'affrontement des concurrences au sein du système impérialiste, de l'évolution du rapport des forces.

